

**La ville de Mitry-Mory  
recrute  
Un Responsable travaux neufs voirie (h/f)  
au sein de la Direction des services techniques  
Cadre d'emplois : Technicien – catégorie B**

Au sein du pôle de gestion des espaces publics extérieurs et sûreté, sous l'autorité du Responsable de pôle, vous réalisez des études et suivez les travaux neufs sur le domaine public.

Vous êtes référent dans les domaines de l'éclairage public, de la défense incendie et réseaux divers.

**Missions principales :**

- Réaliser des études, rédiger des marchés et des rapports d'analyse,
- Suivre des travaux sur le domaine public : travaux neufs voirie, entretien voirie, Conseil départemental, SEMMY, enfouissement, concessionnaires, réseaux de transports, éclairage public, feux tricolores, clôture, adduction d'eau potable, défense incendie ;
- Répondre aux DICT et établir les arrêtés temporaires ou permanents ;
- Participer à l'élaboration du budget, en assurer le suivi et la réalisation ;
- Instruire et suivre des permis de construire ou déclarations de travaux relatifs au domaine public ;
- Elaborer et suivre le PPI relatif aux travaux sur le domaine public ;
- Monter et suivre des dossiers de subvention (voirie, FT, EP) ;
- Suivre des conventions de voirie passées notamment avec le Conseil départemental, la RCEEM, la SNCF ;
- Relations avec les élus, les autres services de la collectivité, les services de l'Etat, les organismes intercommunaux, les concessionnaires, les usagers et les entreprises.

**Profil et compétences**

Bonnes connaissances techniques des métiers des VRD et des travaux publics

Bonnes connaissances des codes et réglementations qui régissent les espaces publics extérieurs

Maîtrise de l'outil informatique, connaissance des procédures des marchés publics

Rigueur, capacité d'initiatives, capacité d'autonomie, d'organisation et d'anticipation

Sens du service public, ponctualité, bon relationnel

Connaissance du patrimoine : hiérarchisation, diagnostic

Proposer des niveaux de services d'aménagement et de maintenance du patrimoine de voirie

Etre titulaire du permis B

Organisation du travail : 35 heures hebdomadaires, sur 5 jours – Astreintes techniques toutes les 5 / 6 semaines – remplacement occasionnel du Dessinateur projeteur.



## **Rémunérations et avantages**

Rémunération statutaire + prime annuelle

Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

## **Date limite de candidature : le 28 septembre 2018**

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : [mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)

Hôtel de Ville  
Direction des ressources  
humaines  
11/13 rue Paul  
Vaillant-Couturier  
77297 MITRY-MORY  
Tél : 01 60 21 61 10  
Fax : 01 60 21 6148

[www.mitry-mory.fr](http://www.mitry-mory.fr)  
[mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)